



Bureau
international
du Travail

Les migrants venus des zones rurales employés dans le travail domestique en milieu urbain: Enjeux et défis

Bureau international du Travail

**Faire du travail décent une réalité pour les travailleurs domestiques en Afrique:
forum de partage des connaissances**

Dar es Salaam, Tanzanie, 28-30 mai 2013

Pourquoi prêter attention aux migrants ruraux employés dans le travail domestique?

La plupart des travailleurs domestiques africains, travaillant dans les villes et les localités sont des migrants internes – ils ne sont pas d'un autre pays, mais viennent de régions rurales, souvent moins développées et plus pauvres de leur propre pays. Ce schéma se retrouve également dans la plupart des pays d'Asie et d'Amérique Latine. Les migrants internes courent des risques d'exploitation par le travail et de pratiques de recrutement injustes – pas très différents des migrants du travail international, quoique ces derniers aient fait l'objet de beaucoup plus d'attention de la part des responsables de l'élaboration des politiques et des médias.

En Afrique du Sud, par exemple, qui est une destination importante des travailleurs venant des pays africains limitrophes, le déplacement de travailleurs à l'intérieur du pays est beaucoup plus important que l'immigration transfrontalière. Le recensement de l'Afrique du Sud de 2001 a révélé que les migrants internes représentaient 35% de la population de la ville de Johannesburg tandis que les migrants transfrontaliers n'en représentaient que 6,7%. Le travail domestique constituait le principal travail des femmes noires employées et originaires de l'extérieur de la province du Guateng (à laquelle Johannesburg appartient): quelque 35,6% d'entre elles travaillaient dans des ménages privés, tandis que seules 9% des femmes noires employées étaient nées dans la province de Gauteng. En général,

les gens venant de ménages pauvres se déplacent sur de moins longues distances parce qu'ils disposent de ressources, de réseaux, d'informations sur le marché et de compétences limitées.

Du temps colonial et jusqu'à il y a deux décennies de cela dans certains pays (exemple: la Zambie), les demandeurs d'emploi qui se déplaçaient en milieu urbain étaient essentiellement des hommes. Mais le développement économique conjugué au développement social a obligé de plus en plus de femmes du milieu rural à chercher un emploi et des activités génératrices de revenu (autres que dans l'agriculture) dans les villes et agglomérations urbaines. Au nombre de ces facteurs d'impulsion se trouvent: la détérioration des économies agricoles et la baisse de la production alimentaire; le manque de terres et la perte des droits des femmes à la terre; l'évolution des situations conjugales et familiales, telle que l'émigration des hommes, la désertion des maris, les conflits avec les beaux-parents et les familles ayant une femme à leur tête. Le travail domestique est le principal emploi que les migrantes finissent par faire pour deux raisons: premièrement, il permet de prendre pied facilement dans l'économie urbaine, étant donné qu'il ne demande pas de capital ou de formation; et deuxièmement, pour les nouvelles arrivées en ville, la possibilité de vivre au domicile de son employeur qui signifie un logement assuré ainsi que la sécurité et la protection.

Il existe aussi de forts facteurs d'attraction. La participation accrue des femmes urbaines à des emplois rémunérés dans le secteur privé et le secteur public de même que l'augmentation du nombre de familles ayant des femmes à leur tête ont créé une demande de travailleurs domestiques. En Tanzanie, les citadines se sont tournées vers des formes

informelles d'éducation des enfants, en prenant des «filles domestiques» des villages ruraux qui jouent des rôles de domestique traditionnellement définis et non payés au sein du foyer. Au Swaziland, les emplois des femmes qui augmentent et les meilleurs niveaux de vie en milieu urbain ont occasionné une vague de migration féminine des zones rurales vers les villes pour occuper de nouveaux emplois dans le travail domestique. Par conséquent, les facteurs d'impulsion et d'attraction ont contribué à briser les barrières culturelles liées à l'appartenance sexuelle à la migration des femmes (en l'espèce, la manière négative dont les hommes et la société percevaient la femme qui quitte sa famille et ses responsabilités du ménage afin de chercher un travail rémunéré en ville ou dans une autre région), ce qui accroît encore la migration des travailleuses (localement ainsi qu'à l'échelon international).

Les filles et les garçons venant des zones rurales représentent une partie importante des travailleurs domestiques employés dans les ménages urbains, envoyés par leurs familles pour «aider» au domicile de parents ou d'amis de sorte qu'ils aient accès à une meilleure scolarité, assurent leur subsistance, ou gagnent un revenu pour leurs familles. En Tanzanie, une étude a montré comment les attitudes des parents, en l'espace d'une décennie, sont passées du rejet du souhait de leur enfant d'explorer la vie citadine à l'encouragement de leur enfant à chercher un emploi en ville. Dans certains pays, l'offre et la demande d'enfants travailleurs dans le secteur domestique étaient également la conséquence de l'éclatement de la cellule familiale victime de la guerre et de catastrophes.

L'exode rural n'implique pas nécessairement de changement permanent de résidence. Bien que l'hébergement au domicile de l'employeur soit attirant pour le

travailleur (ainsi que pour l'employeur), à cause des transports peu fiables et coûteux entre le domicile et le lieu de travail, des tâches ménagères qui commencent tôt le matin et des longues heures de travail, il n'est pas inhabituel que les travailleuses domestiques des localités et des villes retournent chez elles fréquemment et périodiquement afin de maintenir des liens étroits avec leurs enfants et les personnes à charge, comme au Swaziland où beaucoup de travailleuses domestiques rentrent chez elles chaque semaine ou chaque mois. En Afrique du Sud, à cause de l'histoire de la ségrégation spatiale entre les terres natales et les villes, les travailleurs migrants des villes tendent à y rester moins de six mois d'affilé et à rentrer chez eux à chaque fois.

Enjeux et défis

Parce que la migration du travail des campagnes vers les villes survient à l'intérieur du territoire national, le plus souvent de façon informelle et par le biais de réseaux personnels, elle n'a pas fait l'objet de l'attention des décideurs ou du public, certainement rien de comparable à l'attention accordée à la migration internationale du travail. Il serait intéressant de savoir pourquoi il en est ainsi. Néanmoins, les migrants internes sont aussi exposés aux risques de pratiques d'exploitation et abusives au cours du déplacement et du recrutement ainsi que sur le lieu de travail.

Processus de recrutement informels, non réglementés et traite d'êtres humains – risques pour les travailleurs et pour les employeurs. Comparé à la migration internationale du travail, le recrutement local est beaucoup moins réglementé, beaucoup plus informel et à peine documenté. Les opérations des agences locales de recrutement et de placement ne sont

probablement presque pas contrôlées ou inspectées par les gouvernements bien que des conditions de délivrance d'une autorisation puissent exister. Les recruteurs informels sans licence sont probablement plus nombreux que les agences enregistrées. Par ailleurs, parce qu'il y a peu ou pas de canaux formels d'information tant sur les offres d'emplois locaux du secteur du travail domestique que sur les demandeurs d'emploi et parce que les relations de travail dans ce secteur sont plutôt fortement personnalisées, les éventuels employeurs et travailleurs comptent souvent sur des réseaux de parents et d'amis, ainsi que sur « le bouche à oreille » pour faciliter leur recherche.

Cet état du marché du travail non réglementé et très informel est source de problèmes potentiels tant pour les travailleurs domestiques que pour les employeurs. Pour les travailleurs, il existe des risques de contrats de travail frauduleux, de conditions d'exploitation par le travail, de traite et de travail forcé. Ils peuvent n'avoir aucune ou que peu d'influence sur les conditions d'emploi; et n'avoir aucun moyen de demander des réparations en cas de non paiement des salaires et d'autres abus. En Zambie, la forme la plus courante de la traite est le trafic interne de femmes et d'enfants pour le travail domestique, le travail agricole et l'exploitation sexuelle. En raison de la pauvreté et du chômage, beaucoup de victimes sont facilement trompées et acceptent l'appât offert par les trafiquants d'êtres humains sans se rendre compte de toutes les dimensions des conditions de leur futur emploi auxquelles ils seront soumis. La traite a de graves implications même pour un employeur qui peut ne pas connaître les véritables circonstances dans lesquelles le travailleur domestique a été recruté. Le public n'est souvent pas au courant de ces problèmes ou croit qu'ils n'existent pas. La traite d'êtres humains qui concerne les enfants

dans le travail domestique pourrait également être confondue avec le placement d'un enfant dans une famille d'accueil.

Etre un «étranger» et se trouver isolé dans son propre pays. Un travailleur domestique d'un village reculé peut être aussi étranger dans une ville de son pays qu'un travailleur migrant venant d'un autre pays. Il/elle peut venir d'une tribu ou d'une ethnie différente (et perçue comme étant d'un statut inférieur) que celle de l'employeur ou de l'ethnie de la ville; parler un dialecte ou une langue différente; pratiquer une religion différente; ne pas savoir lire ou écrire; et tout simplement ne pas connaître les pratiques des ménages urbanisés. Sa vie sociale et son accès aux services publics de la ville peuvent être limités et réduits; et les informations concernant son travail et sa vie personnelle pourraient être inaccessibles. Dans cette situation, tout travailleur domestique serait en position de faiblesse pour négocier avec son employeur et il serait exposé à d'éventuels harcèlements et abus. Ces risques sont encore plus élevés si les termes et conditions des relations de travail ne sont pas clairement définis et sont tacites.

Risques de discrimination sexospécifique et ethnique. La migration interne pourrait suivre les clivages de genre et ethniques. Les femmes d'ethnies et de groupes raciaux marginalisés sont plus susceptibles d'être recrutées pour travailler dans des ménages particuliers ou d'avoir peu de choix si ce n'est d'accepter du travail domestique malgré les mauvaises conditions de travail. Par exemple, au Sénégal, il a été constaté que les jeunes femmes et les filles de la communauté Sereer migrent vers les villes à la recherche

d'emplois de bonne et de blanchisseuse; en Ethiopie, beaucoup de femmes de la communauté du Wollo travaillent comme domestiques; et au Niger, le travail domestique est accompli par les descendants des esclaves noirs.

Le travail domestique comme stratégie de survie du ménage. Beaucoup de femmes travaillant comme domestiques le font pour subvenir aux besoins de leurs familles. Elles peuvent bien être les seuls ou les principaux soutiens économiques de la famille. La plupart d'entre elles ont probablement leurs propres enfants qu'elles ont laissés sous la garde des grands-parents et d'autres parents. La situation des travailleurs domestiques en milieu urbain a donc de plus lourdes conséquences pour la survie et le bien-être des familles en milieu rural. Une question pertinente est celle des salaires et des envois de fonds. Bien que l'hébergement et la nourriture, comme forme de paiement en nature, puissent être appréciés par les travailleurs domestiques migrants, ces avantages ne contribuent pas suffisamment au revenu des familles qui dépendent des gains en espèces des travailleurs domestiques. Les canaux sûrs d'envoi d'argent des villes vers les zones rurales peuvent être limités ou inexistantes. Un autre problème est la possibilité et les moyens dont disposent les travailleurs domestiques migrants vivant à domicile de maintenir leurs liens avec leurs enfants et les membres de la famille.

Les sphères d'action possibles

Outre le cadre global de protection des travailleurs domestiques dans leur ensemble, les domaines d'action suivants sont suggérés pour aborder les questions et relever les défis qui concernent expressément la migration interne du travail domestique.

1. Le cadre juridique pour les recrutements et les placements locaux des travailleurs domestiques pour l'emploi

- La réglementation effective régissant les opérations et les responsabilités des agences locales privées et des recruteurs individuels
- Des mécanismes et des procédures suffisants pour mener des enquêtes sur les plaintes, les mauvais traitements présumés et les pratiques concernant les activités des agences privées et des recruteurs individuels
- Le cadre juridique qui doit expressément s'attaquer à la traite, comprenant une définition claire et des indicateurs de la traite, et des sanctions (exemple, la Loi de 2005 sur la traite d'êtres humains du Ghana)

2. Information et sensibilisation du public

- Des ressources d'information dans des langues et des médias qui soient accessibles et compréhensibles par les travailleurs domestiques qui ont un niveau d'instruction formelle moins élevé et appartenant à différents groupes linguistiques
- Des campagnes d'information et de sensibilisation du public contre les pratiques frauduleuses des recruteurs et contre la traite d'êtres humains dans le cadre du travail domestique (exemple, les ateliers de sensibilisation communautaires relevant des Comités de coordination du développement des districts en Zambie)
- Des centres de soutien et de rapatriement des migrants qui sont habituellement plus liés à la migration internationale, mais qui pourraient également profiter aux migrants internes

3. Participation communautaire et partenariats étendus

- Des actions communautaires qui font intervenir les chefs communautaires, les gouvernements locaux et les organisations locales tant dans les zones d'origine que de destination, visant à sensibiliser, à déceler et prévenir les abus et le trafic d'êtres humains (exemple, les groupes de vigilance communautaires constitués au Nigeria et au Ghana dans le cadre du Programme d'action du BIT contre le travail forcé et la traite en Afrique de l'Ouest)

4. Une collecte de données et une base de connaissances améliorées sur le travail domestique et la migration interne

- Des recensements et/ou des enquêtes sur la main d'œuvre qui seront menées régulièrement et qui identifieront effectivement les travailleurs domestiques, les schémas de migration et les données clés sur les conditions de travail
- D'autres enquêtes d'évaluation rapide pour mettre en évidence l'incidence de l'exploitation du travail, la traite d'êtres humains et le travail forcé dans le travail domestique

Points de Discussion

1. Quels sont les principaux canaux utilisés par les ménages particuliers pour trouver des travailleurs domestiques: ils comptent sur des parents et des amis, ils se servent d'agences privées ou de recruteurs individuels? Dans votre pays, de

quelles provinces ou régions les travailleurs domestiques employés dans les villes sont-ils originaires d'ordinaire? Est-ce que les ménages particuliers ont généralement des préférences concernant l'origine géographique et ethnique des travailleurs domestiques qu'ils emploient?

2. Quels sont les principaux défis et problèmes rencontrés par les travailleurs domestiques migrants locaux dans votre pays? Quels sont les principaux défis et problèmes rencontrés par les employeurs de travailleurs domestiques qui viennent d'une autre partie du pays?
3. Citez des exemples spécifiques à votre pays, de protection et d'assistance aux travailleurs

domestiques migrants internes et qui traitent des défis susmentionnés, quels qu'ils soient. Pouvez-vous donner un exemple de la façon dont les partenaires sociaux ou les organisations de la société civile de votre pays ont été impliqués en assurant des services de soutien aux travailleurs domestiques migrants en ville ou dans leur province ou région d'origine?

4. Est-ce que votre pays délivre des autorisations d'exercer et réglemente les opérations de recrutement local et les agences de l'emploi? Votre pays possède-t-il une quelconque législation contre la traite d'êtres humains? Existe-t-il des lacunes dans la loi ou dans la façon dont elle est appliquée?

¹ Deshingkar, P., et Grimm, S. (2004). Migration interne volontaire, une mise à jour (Voluntary internal migration an update). Institut de Développement d'Outre-mer, Londres.

² Dinat, N, et Peberdy, S. (2005). Migration et travail domestique en Afrique du Sud: Mondes de travail, santé et mobilité à Johannesburg (Migration and domestic work in South Africa: Worlds of work, health and mobility in Johannesburg). Migration Policy Series No.40. Projet de Migration d'Afrique australe: Le Cap et le Centre de recherche de l'Afrique australe: Kingston, Canada.

³ Deshingkar, P., et Grimm, S. (2004). Migration interne volontaire, une mise à jour (Voluntary internal migration an update). Institut de Développement d'Outre-mer, Londres.

⁴ Momsen, J., ed. (1999). Genre, migration et service domestique (Gender, migration and domestic service). Routledge International Studies of Women and Place, Oxon: Routledge.

⁵ Kiaga, A. (2007). «Blâmer l'autre femme: les filles domestiques et les employeurs urbains sur l'identité, le travail et la migration en Tanzanie» ("Blaming the other woman: Rural housegirls and urban employers on identity, labor and migration in Tanzania"), Thèse de Doctorat, Université de Minnesota.

⁶ M. Miles. (1999). Travailler en ville. Le cas des femmes migrantes dans le secteur du service domestique du Swaziland (Working in the city. The case of migrant women in Swaziland's domestic service sector.) Dans Momsen, J. (Eds.), Genre, migration et service domestique (Gender, migration and domestic service.) Routledge International Studies of Women and Place (pp. 183-193). Oxon: Routledge.

⁷ Deshingkar, P., & Grimm, S. (2004). Migration interne volontaire, une mise à jour (Voluntary internal migration an update). Institut de Développement d'Outre-mer, Londres.

⁸ Deshingkar, P., & Grimm, S. (2004). Migration interne volontaire, une mise à jour (Voluntary internal migration an update). Institut de Développement d'Outre-mer, Londres.

⁹ Truong, T-H. (2006). Pauvreté, genre et traite d'êtres humains en Afrique subsaharienne. Repenser les meilleures pratiques de gestion de la migration (Poverty, gender and human trafficking in sub-Saharan Africa. Rethinking best practices in migration management) UNESCO.

¹⁰ Momsen, J., ed. (1999). Genre, migration et service domestique (Gender, migration and domestic service). Routledge International Studies of Women and Place, Oxon: Routledge.

¹¹ Clark, S., Collinson, Kahn K., & M., Tollman, S. (2003). «Migration circulaire très répandue: Ménages, mobilité et statut économique en Afrique du Sud rurale», ("Highly prevalent circular migration: Households, mobility and economic status in rural South Africa"), étude menée pour la Conférence sur la migration africains dans une perspective comparative, Johannesburg, South Africa. www.pum.princeton.edu

¹² ILO-EC project summary: «Soutien au Gouvernement zambien pour la mise en oeuvre de la Politique et du Plan d'action nation contre la traite d'êtres humains» ("Support to the Government of Zambia for the Implementation of Policy and the National Plan of Action against Human Trafficking"), 1er novembre 2009-31 octobre 2012, www.ilo.org/sapfi/projects

¹³ Deshingkar, P., & Grimm, S. (2004). Migration interne volontaire, une mise à jour (Voluntary internal migration an update). Institut de Développement d'Outre-mer, Londres.

¹⁴ Soutien actuel du BIT au Programme de pays de Travail décent 2012-2013.

Département des Conditions de Travail et d'Égalité

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
CH - 1211 Geneva 22
Tel. +41 22 799 67 54
Fax. +41 22 799 84 51
travail@ilo.org
www.ilo.org/travail

Bureau Régional de l'OIT pour l'Afrique

P.O. Box 2788
Addis Ababa
Ethiopie
Tel. +251 1 15 44 44 80
Fax. +251 1 15 44 55 73
addisababa@ilo.org
www.ilo.org/addisababa